



FICHE ET PROFIL DE POSTE

Chargé(e) de la formation continue
du personnel médical et non médical

Jour

Référence : VLF-HL-EHPAD TH -17b-FPP-001

Service / Unité :

Direction des Ressources Humaines

CENTRES HOSPITALIERS DE VITRY LE FRANCOIS, JOINVILLE, MONTIER EN DER-SOMMEVOIRE, EHPAD de WASSY et THIEBLEMONT-FAREMONT

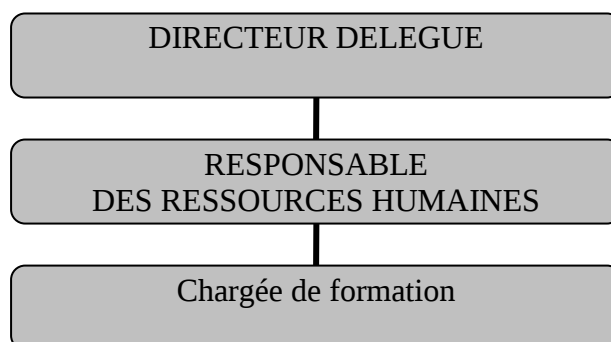
Cadre statutaire :

Adjoint des Cadres

Titulaire ou contractuel

Temps complet mutualisé sur plusieurs établissements

Positionnement hiérarchique :



Relations fonctionnelles :

- Cadres et responsables de services
- Cadres de pôles territoriaux
- Chargés de formation du GHT
- Agents, médecins
- Partenaires sociaux
- ANFH, organismes de formation etc.

Missions :

L'agent chargé de la formation professionnelle continue réalise des activités de gestion dans le respect des règles et procédures définis par les textes.

L'agent aura pour missions principales : la gestion de la formation continue, de la promotion professionnelle, du Congé de Formation Professionnelle, du Compte Personnel de Formation, de la Validation des Acquis de l'Expérience, du bilan de compétences.

Création : février 2026	Pilote de rédaction	Vérification	Approbation
Modification :	C. GRUZELLE le 09/02/26	D. NARDIN le 03/03/2026	Arnaud MONGEVILLE
Application :			
Diffusion			
Canal de diffusion	Bibio web		
Destinataires	TOUS		



FICHE ET PROFIL DE POSTE

Chargé(e) de la formation continue du personnel médical et non médical

Jour

Référence : VLF-HL-EHPAD TH -17b-FPP-001

Activités et tâches :

- Recueil des besoins de formation et valorisation financière
- Détermination des budgets formations et des enveloppes de pôles
- Élaboration des plans de formation continue en concertation avec la direction des soins, les responsables de service et les trinômes de pôles territoriaux ainsi que des demandes individuelles des agents
- Présentation et suivi du plan de formation
- Achat de produits de formation
- Conseil aux décideurs concernant les choix, projets et activités de formations (participation à la rédaction de cahier des charges par exemple)
- Organisation et déploiement des formations, en relation avec les intervenants et les cadres
- Gestion administrative de la formation (conventions, convocations, émargements, règlement des factures, remboursement des frais de déplacement, ...)
- Élaboration et suivi des budgets de la formation
- Clôture budgétaire en lien avec l'ANFH
- Conseil aux agents concernant les dispositifs de formation
- Suivi des différents indicateurs de formation
- Préparation de supports relatifs à la formation et présentation lors des instances de l'établissement
- Gestion de la promotion professionnelle : demande de fonds auprès de l'ANFH, rédaction des engagements de servir, saisie des données sur les outils métiers
- Réalisation du rapport social unique pour la partie sur les formations (dépenses...)
- Réalisation du rapport annuel d'exécution pour l'ARS
- Réponse aux statistiques annuelles pour les finances (nombre d'agents formés et de journées d'absence)
- Gestionnaire du logiciel Gesform Evolution et formation des cadres à son utilisation
- Participation au réseau des chargés de formation animé par l'ANFH
- Accueil physique, téléphonique et gestion des mails
- Approvisionnement des salles de formation
- Préparation des évaluations de fin de stage pour les formations en internes
- Classement et archivage des dossiers
- Établissement d'un suivi des dépenses de formation par pôle, par année et par domaine (PF, promotion...) et les transmettre aux responsables
- Suivi de la législation dans son domaine de compétences

Création : février 2026	Pilote de rédaction	Vérification	Approbation
Modification :	C. GRUZELLE le 09/02/26	D. NARDIN le 03/03/2026	Arnaud MONGEVILLE
Application :			
Diffusion			
Canal de diffusion	Bibio web		
Destinataires	TOUS		



FICHE ET PROFIL DE POSTE

Chargé(e) de la formation continue du personnel médical et non médical

Jour

Référence : VLF-HL-EHPAD TH -17b-FPP-001

Profil de candidat recherché :

➤ Niveau :

- Expérience souhaitée mais débutant accepté,
- Bac +2 à Bac +4 avec spécialisation ressources humaines,
- Permis B valide est indispensable,
- Connaître le statut des fonctionnaires, droits et devoirs.
- Connaître le décret n°2008-824 du 21 août 2008 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique hospitalière
- Connaître les orientations de l'établissement en termes de formation, plus globalement politique RH
- Connaître les métiers de la FPH et les techniques de cartographie
- Analyser, traduire et formuler un besoin utilisateur, un besoin établissement
- Argumenter, influencer et convaincre un interlocuteur (ex : prestataire de formation)
- Concevoir des dispositifs et actions de formation
- Construire et utiliser des outils de pilotage
- Évaluer une prestation, un projet
- Négocier des prestations, des contrats, des accords avec des interlocuteurs externes et internes
- Maîtrise de l'outil informatique, d'internet et du logiciel GESFORM

➤ Qualités requises :

Tout agent doit se conformer au chapitre IV de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires et au code de déontologie :

- Respect du secret professionnel
- Obligation de discrétion professionnelle
- Obligation d'information au public
- Obligation d'effectuer les tâches confiées
- Obligation d'obéissance hiérarchique sauf si contraire à la réglementation dans une application » demandée et contraire à la règle statutaire
- Obligation de réserve
- Formation professionnelle
- Entretien annuel

Intérêts et contraintes du poste :

- La formation étant une mission mutualisée à l'échelle des GHT, un travail en collaboration avec les chargés de formation du groupement est attendu
- Le nombre d'interlocuteurs élevé implique une diffusion importante de l'information à toute personne concernée

Création : février 2026	Pilote de rédaction	Vérification	Approbation
Modification :	C. GRUZELLE le 09/02/26	D. NARDIN le 03/03/2026	Arnaud MONGEVILLE
Application :			
Diffusion			
Canal de diffusion	Bibio web		
Destinataires	TOUS		



FICHE ET PROFIL DE POSTE

Chargé(e) de la formation continue
du personnel médical et non médical
Jour

Référence : VLF-HL-EHPAD TH -17b-FPP-001

- Le profil est révisable à tout moment suivant l'évolution de la profession, à la demande de l'intéressé ou de la hiérarchie.
- Temps mutualisé sur plusieurs établissements du GHT (organisation à définir)
- Permis B obligatoire.

Création : février 2026	Pilote de rédaction	Vérification	Approbation
Modification :	C. GRUZELLE le 09/02/26	D. NARDIN le 03/03/2026	Amaud MONGEVILLE
Application :			
Diffusion			
Canal de diffusion	Bibio web		
Destinataires	TOUS		